


GUIDE [2020–2021] ÉTUDIANT

UFR Lettres et Langues
Département de Lettres modernes
UFR Langues
Département d'études italiennes



Licence Lettres-Langues
Italian
L1

SOMMAIRE

Renseignements pratiques.....	4-11
Semestre 1 / Lettres.....	12
UEF 11 - Littérature française XX ^e siècle	12
1. Le CM : Histoire de la littérature du XX ^e siècle	12
2. Un TD.....	12
– Le Nouveau Roman (1 groupe).....	12
– Louis Aragon, <i>Aurélien</i> (3 groupes)	12
– Louis-Ferdinand Céline, <i>Voyage au bout de la nuit</i> (2 groupes)	13
– Marcel Proust, <i>Un Amour de Swann</i> (1 groupe)	13
UEF 12 - Littérature comparée et Textes fondateurs 1	14
EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 1	14
EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 1	14
– La Révolution française dans la littérature et dans l'art (4 groupes).....	14
– Traversées épiques de l'océan (3 groupes).....	15
UEF 14 - Méthodologie	16
Pré-rentree	16
EC 1. Culture et compétences numériques : Préparation à la certification 	16
EC 2. Méthodologie littéraire.....	16
EC 3. Grammaire moderne	17
Cours de latin	17
Semestre 1 / Italien	18
UE 4 / D - Langue Débutants	18
• Apprentissage linguistique	18
UE 3 / ND - Langue Non-débutants	19
• 1. Grammaire	19
• 2. Thème	19
UE 5 - Culture et société	21
• Civilisation	21
UE 7 - Arts et littératures	22
• 1. Littérature	22
• 2. Version littéraire	22
• 3. Version journalistique.....	23
Semestre 2 / Lettres.....	25
UEF 21 - Littérature française du XIX ^e siècle	25
1. Le CM : Histoire de la littérature du XIX ^e siècle	25

2. Un TD.....	25
– Théophile Gautier, <i>Contes et récits fantastiques</i> (1 groupe)	25
– Guy de Maupassant, <i>Une Vie</i> (1 groupe)	25
– Émile Zola, <i>La Curée</i> (2 groupes)	25
UEF 22 - Littérature comparée et Textes fondateurs 2.....	27
EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 2	27
EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 2	27
– Littératures comparées du Moyen-Orient (2 groupes)	27
– Travestissement et changement de sexe dans la littérature à travers les siècles (2 groupes).....	28
UEF 24 - Méthodologie	30
EC 1. Méthodologie littéraire.....	30
EC 2. Histoire de la langue	30
Cours de latin	31
Semestre 2 / Italien	32
1.1 Cursus pour les étudiant.e.s débutant.e.s	32
UE 1A - Langue Débutants 1	32
• Pratique de la langue	32
UE 2A - Langue Débutants 2	33
• 1. Pratique de la langue	33
• 2. Linguistique	33
UE 3A - Culture Débutants.....	35
• Civilisation italienne.....	35
1.2 Cursus pour les étudiant.e.s non-débutant.e.s.....	36
UE 1A - Langue Non-débutants 1	36
• 1. Version	36
• 2. Thème	36
UE 2A - Langue Non-débutants 2	37
• 1. Grammaire	37
• 2. Linguistique	37
UE 3A - Culture Non-Débutants	38
• 1. Civilisation	38
• 2. Littérature	38
Documents administratifs.....	40-45

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables de la Licence Lettres-Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)

Pierre Carboni pour les langues (pierre.carboni@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE))

Départements

Lettres Modernes

- Directeur : Christian Zonza
- Responsable des études : Bruno Méniel

Responsables par année :

- L1 : Régis Tettamanzi
- L2 : Paul-André Claudel
- L3 : Bruno Méniel

Italien

Directrice et Responsable Lettres-Italien : Carine Cardini

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Italien

À préciser (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus de 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

ACCUEIL

Réunion de rentrée

Mardi **8/9** de 14 h à 16 h – Réunion plénière pour tous les étudiant.e.s (Bâtiment Censive)

En Lettres, des cours de Méthodologie sont organisés lors de la première semaine de cours :

Méthodologie du travail universitaire

Sous réserve de modification à la rentrée (consulter les tableaux d'affichage) :

Étudiant.e.s dont le nom commence par A jusqu'à J : jeudi 10/09 de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h
(Bâtiment Tertre – amphi B)

de K à Z : vendredi 11/9 de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Tertre – amphi E)

Culture et compétences numériques

mercredi 9 septembre 16 h à 18 h (Bâtiment Tertre – amphi D).

Une visite de la Bibliothèque Universitaire sera organisée dans le cadre des TD de méthodologie après la rentrée.

LA LICENCE LETTRES-LANGUES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Licence Lettres-Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres-Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres-Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Voir le Sommaire.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Ateliers de pratiques culturelles » organisés par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/ateliers-de-pratique-culturelle/ateliers-de-pratiques-culturelles-2019-2020-633401.kjsp>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr / 02 72 64 04 48

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Responsables

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

- Allemagne
 - o Brême, Universität Bremen
 - o Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
 - o Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
 - o Potsdam, Universität Potsdam
- Espagne : Madrid, Universidad Autónoma de Madrid
- Finlande : Turku, Turun Yliopisto
- Italie : Pise, Università degli Studi di Pisa
- Pologne :
 - o Wrocław, Uniwersytet Wrocławski

- Lodz : Université de Lodz
- République tchèque : Praha, Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie : Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
- Royaume-Uni
 - Birmingham, University of Birmingham
 - Exeter, University of Exeter
- Slovénie : Ljubljana, University of Ljubljana
- Suisse : Zürich, Universität Zürich
- Turquie : Accord gelé : Istanbul : Galatasaray Universitesi

Italien

Adresse : secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

- Cagliari (Iris Chionne)
- Cassino (Carine Cardini-Martin)
- Gênes (G. Paganini)
- Lecce (D. Delorme)
- Naples Federico II (E. Bousquet-Chalmel)
- Naples L'Orientale (W. Zidaric)
- Padoue (F. Pellae-Bougnol)
- Pérouse (C. de Wrangel)
- Ljubljana (Slovénie) (W. Zidaric)
- Naples (E. Bousquet-Chalmel)
- Sienne (C. de Wrangel)
- Tallin (Estonie) (W. Zidaric)
- Trieste (A. Mirabella)
- Venise (E. Bousquet-Chalmel)

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

ET APRÈS ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCER)

La Licence Lettres-Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCER) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres-Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues/Anglais), Espagnol et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres-Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres-Langues ne sont pas, a priori, préparés pour se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne. Toutefois, les étudiants de Lettres-Langues peuvent, dès la L1, suivre des cours de latin

en candidat libre, cours qu'ils pourront poursuivre en L2 et en L3, ce qui devrait leur permettre d'acquérir une formation en latin d'un niveau équivalent à celui des étudiants de lettres modernes.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

ADMISSION

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en allemand, et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres-Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres-Langues) au 1^{er} semestre
- en L2 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 Lettres-Langues
- en L3 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 Lettres-Langues

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Inscriptions pédagogiques

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues – Allemand, Anglais, Espagnol, Italien s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.

Les TD compatibles avec l'emploi du temps général des étudiants de Lettres-Langues sont marqués d'un astérisque, mais si l'emploi du temps particulier à chaque langue le permet, il est possible de suivre un autre TD au choix.

Semestre 1 / Lettres

UEF 11 - Littérature française XX^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : un CM « Histoire de la littérature du XX^e siècle » et un TD.

1. Le CM : Histoire de la littérature du XX^e siècle

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Présentation chronologique des courants et des problèmes littéraires en relation avec l'évolution des sociétés et des mentalités. Cet enseignement propose un panorama des grands auteurs et des grands courants littéraires.

Programme

Les textes d'appui seront distribués en cours, mais voici quelques indications de lectures pour entrer dans le XX^e siècle.

Histoire littéraire conseillée

- *Littérature, Texte et Documents, XX^e siècle*, coll. H. Mitterand, Nathan.
- Denis Labouret, *Histoire de la littérature française des XX^e et XXI^e siècles*, Armand Colin.

Professeur.e(s)

M. Tettamanzi

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Un seul cours parmi :

- **Le Nouveau Roman (1 groupe)**

Programme

- Michel Butor, *La Modification*
- Textes complémentaires :
- Nathalie Sarraute, *L'Ère du soupçon*.
 - Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*.

Professeur.e(s)

M. Simonini

- **Louis Aragon, *Aurélien* (3 groupes)**

Description

Dans *Aurélien*, Aragon raconte une histoire d'amour minée par la soif d'absolu de son héroïne. Il mêle ce récit tragique à l'évocation du traumatisme de la Première Guerre mondiale, mais il évoque également la gaieté des années folles et l'apparition d'une multitude d'innovations culturelles — dadaïsme, cubisme, ballets russes, ragtime et jazz — qu'il tente d'intégrer à son écriture. Nous étudierons plus particulièrement les chapitres I à XL.

Il est conseillé de lire le roman avant le début des cours.

L'édition Folio est la plus commode mais aucune édition n'est obligatoire

Programme

- Louis Aragon, *Aurélien*, Gallimard, Folio, 1986.

Textes complémentaires :

- Barbarant, O., *Aurélien, la mémoire et l'excès*, Champ Vallon, 1997.
- Bougnoux, D. et Narjoux, C., *commentent Aurélien d'Aragon*, Gallimard, « Foliothèque »
- Follet, L., *Aurélien, le fantasme et l'Histoire*, Belles lettres, 1988.
- Lévi-Valensi, J., *Aragon romancier, d'Anicet à Aurélien*, Sedes, 1989.
- Ravis, S., éd., *Aurélien ou l'écriture indirecte*, Champion, 1988

Professeur.e(s)

Mme Labbé

- **Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit** (2 groupes)**

Programme

- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, Folio

Professeur.e(s)

M. Tettamanzi

- **Marcel Proust, *Un Amour de Swann* (1 groupe)**

Programme

- Marcel Proust, *Un Amour Swann*, Gallimard, Folio classique (n° 6439)

Professeur.e(s)

M. Forest

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XXe siècle	TD 60%		CM		CM	TD			CM et TD	et	CM et TD	
			40%	2h	40%	2h	60%		100%	3h	100%	3h

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 12 - Littérature comparée et Textes fondateurs 1

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : Le CM : « Découverte des textes fondateurs 1 » et un TD : « Initiation à la littérature comparée 1 ».

EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 1

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours vise à acquérir une base de connaissance et des méthodes d'analyse dans le domaine de la littérature classique européenne. Concernant l'Antiquité, nous étudierons deux textes dans le domaine grec : **1. L'Odyssee** (VIII^e siècle avant Jésus-Christ), un récit attribué à celui que l'on considère comme le fondateur même de la littérature européenne : Homère ; puis, **2. Électre d'Euripide** (V^e siècle avant Jésus-Christ). Nous aborderons ensuite **3. L'Enfer de Dante**, première partie de La Divine Comédie (XIII^e siècle), œuvre qui se situe en fait à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance. Puis nous travaillerons sur deux ouvrages situés à la fin de la Renaissance et à l'orée de la période baroque, nés à deux extrémités de l'Europe : une pièce de Shakespeare, **4. Roméo et Juliette** (1597) et le roman de Cervantès, **5. Don Quichotte** (début du XVII^e s.), considéré comme le premier roman moderne en Europe.

Le cours consistera en une présentation des textes, un commentaire de texte et une ouverture comparatiste. L'essentiel du travail demandé aux étudiants sera la lecture attentive des textes au programme. En fin de semestre, le contrôle des connaissances sera constitué de 1. questions de cours simples portant sur les œuvres, 2. un commentaire sur un passage qui n'aura pas été étudié et 3. une question comparatiste qui aura été abordée en cours.

Programme

On peut lire les textes dans une autre édition.

- Homère, *L'Odyssee*, traduction de Frédéric Mugler, Actes Sud, Babel, 1995.
- Euripide, *Électre*, traduction de Paul-Henry Debidour, dans Eschyle, *Les Choéphores*, Sophocle, *Électre*, Euripide, *Électre*, Livre de poche, Théâtre de poche
- Dante, *L'Enfer*, traduction de Jacqueline Risset, dans *La Divine comédie*, Flammarion, GF (chants conseillés : I-VIII, XIII, XIX, XXVI, XXXI-XXXIV).
- Shakespeare, *Roméo et Juliette*, traduction de Pierre-Jean Jouve et Georges Pitoëff, Flammarion, GF, Théâtre bilingue, 1992 [1597].
- Cervantès, *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, Seuil, Points, traduction d'Aline Schulman, 1997 [1605] (lire le tome 1).

Professeur.e(s)

M. Postel

EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 1

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Un seul cours parmi :

- **La Révolution française dans la littérature et dans l'art (4 groupes)**

Programme

- Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*, éd. Bernard Leuilliot, Le Livre de Poche classique.
- Charles Dickens, *Le Conte des deux villes*, Folio.

On étudiera en parallèle des romans les caricatures de l'époque révolutionnaire, notamment celles de :

- James Gillray (brochure distribuée à la rentrée)

ainsi qu'un film sorti en 2018 sur le Faubourg Saint-Antoine pendant la période révolutionnaire :

- *Un Peuple et son roi* de Pierre Schoeller

Professeur.e(s)

Mme Peyrache

- **Traversées épiques de l'océan* (3 groupes)**

Description

Le cours met en relation le recueil de poèmes *Message* de Fernando Pessoa, avec une œuvre contemporaine qui en fait un de ses modèles revendiqués, *La Quête infinie de l'autre rive* de Sylvie Kandé. Cette épopée en vers libres dresse un parallèle entre les migrations actuelles de l'Afrique vers l'Europe, et la formidable expédition menée au XIV^e siècle par l'Empereur du Mali pour traverser l'Atlantique — sans que l'on sache s'il découvrit effectivement l'Amérique avant les Européens. Le cours sera l'occasion de s'intéresser, entre autres, à la thématique de la traversée de l'océan en poésie, à l'imaginaire des grandes découvertes, aux formes modernes de l'épopée, aux écritures migrantes et aux études postcoloniales.

Programme

- Fernando PESSOA, *Message*, trad. Bernard Sesé, José Corti, 1988.
- Sylvie KANDÉ, *La Quête infinie de l'autre rive*, Gallimard, coll. « Continents noirs », 2011.

Professeur.e(s)

Mme Soleymani Majd

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Découverte des textes fondateurs 1			CM 100% 2h		100% 2h		100% 2h				100% 2h	
Initiation à la littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h		100% 2h				100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 14 - Méthodologie

Cette UE comprend, outre la « Pré-rentree », 3 EC : « Culture et compétences numériques », « Méthodologie littéraire » et « Grammaire »

Pré-rentree

Horaire

4 h CM

Description

Initiation destinée à faciliter l'appropriation des techniques de travail, de rédaction et d'écoute nécessaires aux étudiants de première année de licence. Ce cours permettra également de faire le point sur les emplois du temps.

Professeur.e(s)

M. Tettamanzi

EC 1. Culture et compétences numériques : Préparation à la certification



Horaire

4 h (2 h CM et 2 h TD)

Description

La formation « Culture et compétences numériques » permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc). La formation est dispensée sous la forme suivante au sein de l'UFR Lettres et Langages :

Un CM présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants : droit d'auteur, données personnelles, sécurité, plagiat. Il permet aussi aux étudiants de configurer leurs machines* pour accéder aux ressources numériques de l'université.

Un TD de 2h en salle informatique amène à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de l'automatisation du traitement de textes longs.

Un début de positionnement sur PIX** et le dépôt d'un travail personnel permettront de vérifier l'acquisition des principaux concepts.

* se munir de son appareil numérique (portable, tablette, smartphone), de son n° étudiant, son mot de passe

** plate-forme d'évaluation et de certification en ligne, la certification sera proposée en L2

Professeur.es

Mme Body

M. Roux

[La suite : en L2 : L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Jean-Yves Roux, responsable PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive) - tél. : 02 53 52 22 40 - courriel : jean-yves.roux@univ-nantes.fr.]

EC 2. Méthodologie littéraire

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Lecture et analyse des textes.

Programme

Il n'y a pas d'œuvres au programme. Les enseignants proposeront des extraits de texte et des exercices destinés à développer les compétences de l'explication.

Professeur.es

M. Hardouin (2 groupes).

M. Simonini* (3 groupes).

Mme Sourisse (2 groupes).

EC 3. Grammaire moderne

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours abordera la grammaire de la langue française d'un point de vue linguistique.

Programme

– D. Denis et A. Sancier-Château, *Grammaire du français*.

Professeur.e(s)

Mme Orlandi

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture et compétences numériques	100%						100%					
Méthodologie littéraire	100%				100%	2h			100%	2h	100%	2h
Grammaire moderne			100%	2h	100%	2h			100%	1h30	100%	1h30

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

La formation Lettres-Langues n'est pas conçue pour préparer à l'agrégation de Lettres modernes (où une épreuve de latin est obligatoire).

Néanmoins les étudiants de L1 qui envisagent de se présenter au concours peuvent suivre les 2 cours de latin hebdomadaires prévus dans cette optique, mais à la condition expresse qu'ils puissent être disponibles aux créneaux ouverts (qui sont inamovibles), soit : jeudi 14h-15 h 30 et vendredi 8 h-10 h ; ces cours pourront être poursuivis en L2 et L3, toujours sous réserve de la compatibilité des emplois du temps.

À défaut, les étudiants de L1 peuvent suivre une initiation linguistique à la langue latine : le lundi de 17 h à 19 h ; mais ce cours n'est pas poursuivi en L2.

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 1 / Italien

Les étudiant.e.s débutant.e.s et les étudiant.e.s non débutant.e.s suivent 2 UE de « Langue » parallèles. Mais les 2 autres UE, « Culture et Société » et « Arts et littérature », sont communs.

UE 4 / D - Langue Débutants

- **Apprentissage linguistique**

Horaire

44 h

Description

Ce cours vise à introduire les structures de base de la langue italienne à travers l'apprentissage des premières notions morphologiques et du bagage lexical nécessaire pour se mouvoir dans les différentes situations de la vie quotidienne. Il a pour ambition de mettre en place des bases linguistiques solides et une méthodologie de travail afin de développer l'autonomie de l'étudiant dans ses pratiques personnelles d'apprenant. Fondé sur une méthode progressive, cet apprentissage linguistique comporte un enseignement des notions grammaticales fondamentales (concernant le verbe, le nom, l'adjectif, le pronom...) complété par des séries d'exercices afin de favoriser l'acquisition des automatismes et la mémorisation des structures. Ainsi les étudiants pourront-ils acquérir rapidement une bonne capacité de compréhension et de communication, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'objectif visé en fin de premier semestre est le niveau A1/A2 et au moins le niveau B1 à la fin du deuxième.

Indications bibliographiques

M. La Grassa, A. Villarini, *L'italiano all'Università*, vol. 1 et 2, Roma, Edilingua, 2011

Professeur.e(s)

Annachiara Farina

Melania Cervo

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

UE 3 / ND - Langue Non-débutants

Cette UE comprend 2 cours : « Grammaire » et « Thème ».

• **1. Grammaire**

Horaire

16 h 30 sur 11 semaines

Description

Ce cours consiste en une remise à niveau des connaissances pour des étudiants ayant étudié l'italien au lycée principalement en LV2 ou LV3, à travers une révision systématique des principales difficultés du système grammatical italien. Le rappel théorique des règles indispensables à une bonne maîtrise de la langue se fait à l'aide d'un ouvrage de référence et de fiches de synthèse et d'approfondissement conçues par l'enseignant. Une démarche progressive, de faits de base à des structures idiomatiques plus complexes, et une approche contrastive sont constamment privilégiées afin que tous les étudiants, quel que soit leur niveau initial, puissent progresser. Les fiches d'exercices proposées comportent également plusieurs niveaux de difficulté, d'applications simples jusqu'à l'entraînement à la traduction à partir de phrases d'auteurs. Le premier semestre de ce cours, annuel pour ceux qui désirent poursuivre en licence LLCER parcours monolingue, bilingue ou bi-disciplinaire, porte essentiellement sur le groupe nominal.

Indications bibliographiques

Ouvrages de référence en français (second cycle et enseignement supérieur)

- C. Boi-Altomare, D. Gas, *Bled italien. Tout-en-un (grammaire, conjugaison, vocabulaire)*, Paris, Hachette Éducation, 2014
- M.-L. Cassagne, *Les clés de l'italien moderne*, Paris, Ellipses, 2004
- I. Chionne, L. EL Ghaoui, *Bescherelle – L'italien pour tous*, Paris, Hatier, 2014
- M. Ferdeghini, P. Niggi, *Grammaire de l'italien* [1996], Paris, Nathan, 2015 ; *Les verbes italiens*, Paris, Nathan, 1998
- O. et G. Ulysse, *Précis de grammaire italienne* [1988], Paris, Hachette Education, 2003

Ouvrages de référence en italien :

- M. Dardano, P. Trifone, *La lingua italiana (grammatica completa e rigorosa)*, Bologna, Zanichelli, 1985 ; nouvelle édition 1997 : *La nuova grammatica della lingua italiana*
- G. Patota, *Grammatica di riferimento dell'italiano contemporaneo*, Milano, Garzanti Linguistica, 2006

Une bibliographie détaillée sera fournie en début d'année.

Professeur.e(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

• **2. Thème**

Horaire

16 h 30 sur 11 semaines

Description

Traduction en italien de textes d'auteurs français, essentiellement tirés d'œuvres contemporaines ou de l'actualité, choisis en fonction des difficultés grammaticales et lexicales qu'ils présentent, de leurs contenus thématiques diversifiés et de leur qualité d'écriture. Cette initiation au thème est étroitement liée à la progression suivie en grammaire (UE 3 Italien non débutant) : elle permet de mettre en œuvre les connaissances acquises, parfois d'aborder des notions nouvelles ensuite approfondies. Le réemploi dans des contextes variés de structures apprises, une démarche contrastive, un entraînement régulier avec difficulté croissante et une sensibilisation à divers modes d'écritures visent à familiariser les étudiants avec cet exercice nouveau et nécessitant de la rigueur qu'est la traduction du français vers l'italien. Le cours conjugue préparation individuelle

d'extraits et réflexion collective sur les solutions de traduction possibles (textes préparés à l'avance ou improvisés en cours). Ce cours pour LV1 non débutant s'adresse plus particulièrement aux étudiants qui désirent poursuivre en licence LLCEr parcours monolingue, bilingue ou bi-disciplinaire.

Indications bibliographiques

Manuels de thèmes

- J.-Ph. Bareil, M. Castro, B. Toppan, *Manuel de thème italien*, Paris, Ellipses, 2000
- C. Campa, *Réussir le thème en italien*, Studyrama, 2009
- M. Marietti, E. Genevoix, *Pratique du thème italien*, Paris, Nathan université, 1990

Dictionnaires

Italien unilingue

- *Il nuovo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana*, di Nicola Zingarelli, Bologna, Zanichelli
- *Il grande dizionario Garzanti della lingua italiana*

Bilingues

- Robert et Signorelli. *Dictionnaire français-italien, italien-français*
- *Il Garzanti nuova edizione francese-italiano, italiano-francese*
- R. Boch, Il nuovo Boch, *Dizionario italiano-francese, francese-italiano*

Grammaires de référence

Voir UE 3 Grammaire non débutant

Outre ces ouvrages de référence régulièrement réédités, une bibliographie détaillée est fournie en début d'année.

Professeur.e(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 5 - Culture et société

- **Civilisation**

Horaire

22 h / 2 h par semaine sur 11 semaines

Description

Ce cours vise à présenter la géographie de l'Italie selon plusieurs aspects. Un premier temps sera consacré à une étude générale de la configuration physique du territoire ainsi qu'à une présentation des institutions politiques majeures. Par la suite, le cœur de la thématique sera transféré aux spécificités de chaque région italienne. Ainsi, nous mettrons en avant des éléments relevant des sphères culturelle et linguistique (des traditions aux dialectes en passant par des courtes parenthèses historiques). Parallèlement, nous étudierons les principaux aspects économiques du point de vue des spécificités régionales (ressources agricoles, développement industriel) tout en prenant en compte des phénomènes marquants pour l'histoire nationale (migrations internes, émigration, boom économique, formation des organisations mafieuses...).

Programme

Une bibliographie sera fournie en début d'année.

Professeur.e(s)

Walter Zidaric

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

UE 7 - Arts et littératures

Cette UE comprend 3 cours : « Littérature », « Version littéraire » et « Version journalistique »

- **1. Littérature**

Horaire

22 h / 2 h par semaine sur 11 semaines

Description

Le cours de Littérature L1 est un cours d'introduction à la littérature et à la culture italiennes. Il porte pour ce 1er semestre sur le Moyen-Âge et la Renaissance et se déroule selon les étapes suivantes : introduction à l'histoire de la langue et de la civilisation italiennes, puis histoire des idées ou des mouvements culturels, enfin présentation des grands auteurs comme Dante, Pétrarque, Boccace, Machiavel, l'Arioste... dans leur contexte spécifique.

S'adressant aussi bien à des débutants qu'à des non débutants, il reste très abordable pour tout futur spécialiste de licence d'italien en exploitant des textes à la fois en langue originale et en traduction. Il a pour objectif une meilleure compréhension de la langue dans un processus évolutif, à travers ses stratifications culturelles, et entend fixer des repères chronologiques fondamentaux pour cette découverte d'une production littéraire à la fois ancienne et nouvelle pour les étudiants. Les examens porteront sur les connaissances apportées en cours et se feront en français à partir de questions sur un texte dont la traduction aura déjà été donnée en cours ou sera donnée lors de l'examen. Des lectures complémentaires d'anthologie sont fortement conseillées.

Indications bibliographiques

A. Perli, J.-L. Nardone, *Anthologie de la Littérature italienne des origines au XVème siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998.

C. Filippini, *Précis de Littérature italienne*, Studyrama, 2012

Une bibliographie sera fournie en début d'année.

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

- **2. Version littéraire**

Horaire

11 h / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Traduction en français de textes littéraires italiens (XIXe, XXe et XXIe siècles) choisis en fonction des difficultés syntaxiques, grammaticales et lexicales qu'ils recèlent, de la variété de leur contenu et de leur qualité d'écriture. Ce cours d'initiation à la version est étroitement lié à la progression suivie en grammaire (UE 3 Italien non débutant). Enrichissement lexical, comparaison des spécificités de chaque langue, repérage des structures idiomatiques, diversité des styles : le choix d'extraits d'auteurs différents, classiques ou moins connus, vise non seulement à préparer graduellement les étudiants à une épreuve exigeante – la traduction dans un français correct et précis d'œuvres étrangères –, mais aussi à stimuler leur goût de la découverte en matière de littérature italienne. Les textes étant préparés ou improvisés en cours, le travail individuel sur les textes fournis et la réflexion collective sur les solutions de traduction possibles se conjuguent.

Langue d'enseignement : italien et français

Indications bibliographiques

Manuels de version

- I. et M. Cassac, S. Milan, *Manuel de Version italienne*, Paris, Ellipses, 2000

- L. Scotto d'Ardino, *100% version Italien- littérature et presse*, Paris, Ellipses, 2015

Grammaire italienne

Voir indications en UE3 ND Grammaire

Dictionnaires

Italien unilingue

- *Il nuovo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana*, di Nicola Zingarelli, Bologna, Zanichelli
- *Il grande dizionario Garzanti della lingua italiana*.

Bilingues

- Robert et Signorelli, *Dictionnaire français-italien, italien-français*
- *Il Garzanti nuova edizione francese-italiano, italiano-francese*
- R. Boch, *Il nuovo Boch, Dizionario italiano-francese, francese-italiano*

Outre ces ouvrages de référence régulièrement réédités, une bibliographie détaillée est fournie en début d'année.

Professeur.e(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h)

• 3. Version journalistique

Horaire

11 h / 1 h par semaine sur 11 semaines

Description

Ce cours de traduction offre aux étudiants la possibilité de se confronter à des textes autres que littéraires. En effet, il s'agira de traduire de l'italien vers le français un corpus d'articles tirés de la presse quotidienne ou hebdomadaire italienne abordant des sujets d'actualité sociale, économique, voire politique. Les étudiants pourront ainsi se familiariser avec le lexique et les tournures syntaxiques typiques du langage journalistique, mais aussi approfondir leurs connaissances grammaticales dans les deux langues. La lecture régulière de la presse italienne est vivement conseillée.

Indications bibliographiques

Un dictionnaire unilingue italien au choix

- Zingarelli, Devoto-Oli, Garzanti...

Un dictionnaire bilingue au choix, qui ne soit pas de poche :

- R. Boch chez Zanichelli, le Robert-Signorelli...

Un manuel de grammaire italienne au choix :

- I. Chionne, L. El Ghaoui, Bescherelle. *L'italien pour tous*, Paris, Hatier, 2014.
- M. Ferdeghini, P. Niggi, *Grammaire de l'italien*, Paris, Nathan, 2005.
- G. et O. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2003.

Un manuel de version :

- S. Baffi, E. Esposito, *Manuel de traduction italien LEA*, Paris, Ellipses, 2001.
- B.-A. Chevalier, *La version italienne par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2007.
- J.-N. Rambert, *Traduire la presse : entraînement à la version italienne*, Paris, Ellipses, 2000.
- L. Scotto d'Ardino, *100% version Italien- littérature et presse*, Paris, Ellipses, 2015.

Un manuel de lexique au choix :

- F. Barou-Lachkar, *Du mot à la phrase. Vocabulaire italien contemporain*, Paris, Ellipses, 2005.
- G. Ulysse, C. Zekri, *Bescherelle. Italien. Le vocabulaire*, Paris, Hatier, 2009.

Un ouvrage sur la langue française au choix :

- V. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse, 2014.
- Goosse, M. Grevisse, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2016.
- M. Grevisse, M. Lenoble-Pinson, *Le français correct : guide pratique des difficultés*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Duculot, 2009.
- M. Grevisse, M. LITS, *Le petit Grevisse : grammaire française*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Duculot, 2009.

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 2 / Lettres

UEF 21 - Littérature française du XIX^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : Le CM : « Histoire de la littérature du XIX^e siècle » et un TD.

1. Le CM : Histoire de la littérature du XIX^e siècle

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Consacré à l'histoire littéraire du XIX^e siècle, ce cours présentera les principaux courants (Romantisme, Réalisme, Naturalisme, Décadence, Symbolisme) en les mettant en rapport avec le contexte historique et abordera l'évolution des genres romanesque, lyrique et dramatique.

Programme

Les ouvrages à lire intégralement ou partiellement seront présentés en cours.

Professeur.e(s)

Mme Wulf

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Un seul cours parmi :

- **Théophile Gautier, *Contes et récits fantastiques** (1 groupe)**

Description

Parmi ces nouvelles qui évoquent toutes la fascination d'un personnage masculin pour une beauté féminine idéale, nous analyserons de manière plus approfondie *La Morte amoureuse*, *La Toison d'or*, *Arria Marcella* et *Jettatura*. Nous réfléchirons en particulier sur le genre de la nouvelle, sur le registre fantastique, sur l'esthétique romantique, sur l'interconnexion de la prose et de la poésie, et sur la fusion de l'écriture et de la peinture.

Programme

Théophile Gautier, *Contes et récits fantastiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1991

Professeur.e(s)

Mme Chabanne

- **Guy de Maupassant, *Une Vie* (1 groupe)**

Description

Dans son premier roman marqué par l'influence de Flaubert, Maupassant fait le récit de la vie d'une femme appartenant à un monde en train de disparaître.

Programme

Maupassant, *Une Vie*, édition d'Antonia Fonyi, Flammarion, GF

Professeur.e(s)

Mme Wulf

- **Émile Zola, *La Curée* (2 groupes)**

Description

Mettant en scène une « nouvelle Phèdre », *La Curée* nous plonge dans les fastes et la cruauté du

Second Empire, et se concentre sur la trajectoire d'une reine de la mode parisienne, Renée Saccard. Nous faisant pénétrer dans les coulisses d'une ère où l'or règne en maître, le roman se lit comme une analyse critique d'une élite s'abîmant dans la débauche et la corruption. Brinquebalée au gré des tractations financières de son mari, éprise de son beau-fils, Renée est en quelque sorte la victime volontaire de ce système. Roman du strip-tease, *La Curée* est somme toute la tragédie d'une femme qui vit au rythme de ses (dés)habillages et qui finit par se déchirer aussi facilement qu'une pièce de tissu. Ainsi, en parallèle de l'étude de la vision socio-économique de Zola, le cours sera l'occasion de se pencher sur le rôle structurant du motif vestimentaire dans le roman. Nous adopterons également une démarche ethno-critique afin d'examiner « l'enchantement du naturalisme », le texte rejouant et/ou déjouant certains codes du conte, grâce à son héroïne, à la fois Belle et Bête.

Programme

Émile Zola, *La Curée*, Folio classique, éd. d'Henri Mitterand

Professeur.e(s)

M. Fourré

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la littérature du XIX ^e siècle	TD 60%		CM 40% 2h		CM 40% 2h	TD 60%				100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 22 - Littérature comparée et Textes fondateurs 2

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : Le CM « Découverte des textes fondateurs 2 » et un TD : « Initiation à la littérature comparée 2 ».

EC 1. Le CM : Découverte des textes fondateurs 2

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

L'objet de ce cours sera de mettre en rapport les scènes et les personnages les plus connus de l'Ancien et du Nouveau Testament pour voir de quelle manière la littérature du XVI^e au XX^e siècles en tire parti. Ce sera également l'occasion d'élargir l'étude à d'autres formes de représentation : la peinture, la sculpture et la musique, genres pour lesquels la Bible est une source inépuisable d'inspiration.

Programme

Une anthologie sera distribuée en début de cours.

Professeur.e(s)

M. Zonza

EC 2. Un TD : Initiation à la littérature comparée 2

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Un seul cours parmi :

– Littératures comparées du Moyen-Orient* (2 groupes)

Description

Le cours a pour objectif de donner à lire deux œuvres majeures de la littérature moyen-orientale, l'une ancienne et l'autre moderne: le *Livre des Rois* persan de Ferdowsi, et *Mon nom est Rouge* de l'écrivain turc Prix Nobel Orhan Pamuk. Le cours sera également l'occasion de se familiariser avec la pratique de la comparaison entre les arts grâce à l'étude de la miniature persane c'est-à-dire des peintures illustratives des manuscrits médiévaux. L'art de la miniature s'est nourri des histoires du *Livre des Rois*, et le roman moderne *Mon nom est Rouge* s'est à son tour inspiré de l'imaginaire hérité de la miniature persane. À travers une réflexion de type intersémiotique, nous interrogerons les rapports entre les représentations de la culture persane et de la culture turque dans ces deux œuvres. Le cours permettra enfin d'étudier des procédés littéraires tels que l'*ekphrasis* ou la polyphonie, dans le cadre d'une comparaison entre genre narratif épique et romanesque.

Programme

– FERDOWSI, *Le Livre des Rois/Shâhnâmè*, trad. Jules Mohl, extraits choisis et revus par Gilbert Lazard, Paris, Actes Sud/Sindbad, coll. « La petite bibliothèque de Sindbad », 2002. (Ces extraits sont également disponibles en ligne dans une édition plus ancienne, les indications pour y accéder seront fournies en début de cours).

– Orhan PAMUK, *Mon nom est Rouge*, trad. Gilles Authier, Gallimard, coll. « Folio », 2001.

NB: Les deux œuvres étant très longues, on se réservera la possibilité de n'en étudier que certains passages, en fonction du rythme de lecture de chaque groupe. Si cela est possible, il pourra être utile de commencer à les lire avant le premier cours.

Professeur.e(s)

Mme Soleymani Majd

– **Travestissement et changement de sexe dans la littérature à travers les siècles (2 groupes)**

Description

Le cours engagera une réflexion sur les représentations littéraires du travestissement, de la bisexualité, de l'androgynie et sur les phénomènes de brouillage des identités de genre au sens large. Le corpus met en regard une œuvre de l'Antiquité, une œuvre médiévale et une œuvre du début du XX^e siècle.

Programme

- OVIDE, *Les Métamorphoses*, édition et traduction au choix (seuls de courts extraits seront étudiés, notamment les épisodes de Tirésias au livre III, de Salmacis et Hermaphrodite au livre IV, et de Caeneus au livre XII).
- HELDRIS DE CORNOUAILLES, *Le Roman de Silence*, trad. Florence Bouchet, in Danièle Régnier-Bohler (dir.), *Récits d'amour et de chevalerie, XII^e-XV^e siècles*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2000, p. 459-557. (L'achat de cet ouvrage volumineux, qui contient la seule traduction française intégrale accessible actuellement, n'est pas obligatoire ; d'autres moyens de se procurer le texte seront proposés lors de la première séance).
- Virginia WOOLF, *Orlando*, trad. Jacques Aubert, Gallimard, coll. « Folio classique », 2018.

Professeur.e(s)

Mme Soleymani Majd

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Découverte des textes fondateurs 2			100% 2h		100% 2h					100% 2h		100% 2h	
Initiation à la littérature comparée 2	60%		40% 4h		100% 4h					100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 24 - Méthodologie

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Méthodologie littéraire » et « Histoire de la langue ».

EC 1. Méthodologie littéraire

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Description

Écriture de l'argumentation : à partir des œuvres d'appui, des exercices divers seront proposés pour développer les compétences de la dissertation.

Un seul cours parmi :

Programme 1 (1 groupe)

Le TD permettra : 1) de mieux maîtriser la méthode des exercices correspondant aux sujets d'argumentation (exposé et dissertation) en en décomposant les étapes (introduction, plan, choix des arguments, utilisation des exemples, conclusion) ; 2) de mieux comprendre comment tirer profit des ressources du CM et du TD d'histoire littéraire (UE 21).

Professeur.e(s)

Mme Wulf

Programme 2 (2 groupes)

À préciser

Professeur.e(s)

M. Hardouin*

Programme 3 (2 groupes)

À préciser

Mme Sourisse

EC 2. Histoire de la langue

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours constitue une initiation à l'analyse de l'évolution des langues en général et du français en particulier. Après un retour sur la linguistique, ce cours abordera les questions de la comparaison des langues, du changement, de la synchronie et de la variation. Nous y traiterons ensuite de la diachronie du français proprement dite : histoire du français et phonétique historique.

Bibliographie

- Michèle Perret, Introduction à l'histoire de la langue française, Paris, A. Colin, 1998
- Édouard Bourciez et Jean Bourciez, *Phonétique française : étude historique*, Paris, C. Klincksieck, 1967
- Gaston Zink, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1986

Professeur.e(s)

M. Beltzung

M. Tifrit

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral

Méthodologie littéraire	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Histoire de la langue			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

La formation Lettres-Langues n'est pas conçue pour préparer à l'agrégation de Lettres modernes (où une épreuve de latin est obligatoire).

Néanmoins les étudiants de L1 qui envisagent de se présenter au concours peuvent suivre les 2 cours de latin hebdomadaires prévus dans cette optique, mais à la condition expresse qu'ils puissent être disponibles aux créneaux ouverts (qui sont inamovibles), soit : jeudi 14h-15 h 30 et vendredi 8 h-10 h ; ces cours pourront être poursuivis en L2 et L3, toujours sous réserve de la compatibilité des emplois du temps.

À défaut, les étudiants de L1 peuvent suivre une initiation linguistique à la langue latine : le lundi de 17 h à 19 h ; mais ce cours n'est pas poursuivi en L2.

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 2 / Italien

Les étudiant.e.s débutant.e.s et les étudiant.e.s non débutant.e.s suivent 2 cursus parallèles.

1.1 Cursus pour les étudiant.e.s débutant.e.s

UE 1A - Langue Débutants 1

- **Pratique de la langue**

Horaire

36 h / 3 h par semaine

Description

Ce cours de Pratique de la langue s'inscrit dans la continuité logique du cours d'Apprentissage linguistique dispensé au 1er semestre (cf. UE 4, semestre 1). Il vise à développer la maîtrise des structures de base de la langue italienne et du bagage lexical nécessaire pour se mouvoir dans les différentes situations de la vie quotidienne. Les étudiants complètent ainsi progressivement leur acquisition d'une bonne capacité de compréhension et de communication, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'objectif visé en fin de deuxième semestre est au moins le niveau B1.

Indications bibliographiques

M. La Grassa, A. Villarini, *L'italiano all'Università*, vol. 1 et 2, Roma, Edilingua, 2011

Professeur.e(s)

Annachiara Farina

Melania Cervo

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

UE 2A - Langue Débutants 2

Cette UE comprend 2 cours : « Pratique de la langue » et « Linguistique ».

• **1. Pratique de la langue**

Horaire

36 h / 3 h par semaine

Description

Ce cours de Pratique de la langue s'inscrit dans la continuité logique du cours d'Apprentissage linguistique dispensé au 1er semestre (cf. UE 4, semestre 1). Il vise à développer la maîtrise des structures de base de la langue italienne et du bagage lexical nécessaire pour se mouvoir dans les différentes situations de la vie quotidienne. Les étudiants complètent ainsi progressivement leur acquisition d'une bonne capacité de compréhension et de communication, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'objectif visé en fin de deuxième semestre est au moins le niveau B1.

Indications bibliographiques

M. La Grassa, A. Villarini, *L'italiano all'Università*, vol. 1 et 2, Roma, Edilingua, 2011

Professeur.e(s)

Annachiara Farina

Melania Cervo

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

• **2. Linguistique**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les clés essentielles de la linguistique, dans une perspective synchronique, en explorant en particulier le domaine de la phonologie et de la morphologie italiennes.

Bibliographie

- Maurizio Dardano, Pietro Trifone, *La lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1996.
- Maurizio Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- Giorgio Graffi, Sergio Scalise, *Le lingue e il linguaggio. Introduzione alla linguistica*, Bologna, Il Mulino, 2003
- Dominique Maingueneau, *Aborder la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil, 2009
- Jacques Moeschler, Antoine Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin, 2009
- Véronique Schott-Bourget, *Approches de la linguistique*, Paris, A. Colin, 2005
- Raffaele Simone, *Fondamenti di linguistica* [1990], Roma-Bari, Laterza, 1993.

Sitographie

- Site d'Henriette Gezundhajt (université de Toronto), <http://www.linguistes.com/>
- Site de Christian Guilbault (Simon Fraser University), <https://www.sfu.ca/fren270/index.html>
- Site de Greg Lessard, *Introduction à la linguistique française*, Queen's University, Kingston, 1996, <http://post.queensu.ca/%7Elessard/Cours/215/>
- Alain POLGUERE, *Notions de base en lexicologie, Observatoire de Linguistique Sens-Texte*, Montréal, 2002 (pdf en ligne). Voir en particulier chap. 1, 2, 4 et 5, http://www-clips.imag.fr/geta/User/christian.boitet/M2R-SLE-ILP/M2R-SLE-ILP_fr/Polgue%CC%80re-Manuel1080.pdf

Lectures vivement conseillées

- Marina Yaguello, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 1981
- Henriette Walter, *Le français dans tous les sens* [1988], Paris, Points, 2008.

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 3A - Culture Débutants

- ***Civilisation italienne***

Horaire

24 h / 2 h par semaine

Description

Ce cours de civilisation est constitué de deux volets : le premier vise à présenter les grands moments de l'histoire italienne jusqu'à l'Unité ; le second illustrera les points forts de l'histoire italienne à travers des extraits cinématographiques.

Indications bibliographiques

À lire le plus tôt possible afin de commencer le cours en ayant une connaissance générale de l'histoire de l'Italie, un texte au choix entre :

- P. MILZA, *Histoire de l'Italie*, Paris, Fayard, 2005
- C. BRICE, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2003

En complément :

- C. ALESSANDRINI, *Civilisation italienne*, Paris, Hachette Supérieur, 2007

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Vittoriano Gallico

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

1.2 Cours pour les étudiant.e.s non-débutant.e.s

UE 1A - Langue Non-débutants 1

Cette UE comprend 2 cours : « Version » et « Thème ».

- **1. Version**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Traduction en français de textes littéraires italiens (XIXe, XXe et XXIe siècle). Ce cours au 2ème semestre s'inscrit dans la continuité logique des principes pédagogiques établis au 1er semestre (voir UE 7, version littéraire), selon un critère de progressivité dans la difficulté et d'approfondissement des connaissances et des techniques de traduction.

Indications bibliographiques

Voir UE 7, version littéraire, semestre 1.

Professeur.e(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

- **2. Thème**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Traduction en italien de textes littéraires français (XIXe, XXe et XXIe siècle). Ce cours au 2ème semestre s'inscrit dans la continuité logique des principes pédagogiques établis au 1er semestre (voir UE 3 Thème LV1 non débutant), selon un critère de progressivité dans la difficulté et l'approfondissement des connaissances et des techniques de traduction.

Indications bibliographiques

Voir UE 3 Thème LV1 non débutant semestre 1.

Professeur.e(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

UE 2A - Langue Non-débutants 2

Cette UE comprend 2 cours : « Grammaire » et « Linguistique ».

• **1. Grammaire**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours s'inscrit dans la continuité logique de l'UE 3 Grammaire LV1 non débutant du premier semestre. Au deuxième semestre, la révision systématique de la grammaire italienne porte plus particulièrement sur le groupe verbal (formes, emploi des modes et des temps, concordances, auxiliaires) et sur les structures de phrases plus complexes.

Indications bibliographiques

Voir UE 3 Grammaire LV1 non débutant semestre 1.

Professeur.e(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

• **2. Linguistique**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les clés essentielles de la linguistique, dans une perspective synchronique, en explorant en particulier le domaine de la phonologie et de la morphologie italiennes

Bibliographie

- Maurizio Dardano, Pietro Trifone, *La lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1996.
- Maurizio Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- Giorgio Graffi, Sergio Scalise, *Le lingue e il linguaggio. Introduzione alla linguistica*, Bologna, Il Mulino, 2003
- Dominique Maingueneau, *Aborder la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil, 2009
- Jacques Moeschler, Antoine Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin, 2009
- Véronique Schott-Bourget, *Approches de la linguistique*, Paris, A. Colin, 2005
- Raffaele Simone, *Fondamenti di linguistica* [1990], Roma-Bari, Laterza, 1993.

Sitographie

- Site d'Henriette Gezundhajt (université de Toronto), <http://www.linguistes.com/>
- Site de Christian Guilbault (Simon Fraser University), <https://www.sfu.ca/fren270/index.html>
- Site de Greg Lessard, *Introduction à la linguistique française*, Queen's University, Kingston, 1996, <http://post.queensu.ca/%7Elessardg/Cours/215/>
- Alain POLGUERE, *Notions de base en lexicologie, Observatoire de Linguistique Sens-Texte*, Montréal, 2002 (pdf en ligne). Voir en particulier chap. 1, 2, 4 et 5, http://www-clips.imag.fr/geta/User/christian.boitet/M2R-SLE-ILP/M2R-SLE-ILP_fr/Polgue%CC%80re-Manuel1080.pdf

Lectures vivement conseillées

- Marina Yaguello, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 1981
- Henriette Walter, *Le français dans tous les sens* [1988], Paris, Points, 2008.

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validtion du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

UE 3A - Culture Non-Débutants

Cette UE comprend 2 cours : « Civilisation » et « Littérature ».

• **1. Civilisation**

Horaire

24 h / 2 h par semaine

Description

Ce cours de civilisation est constitué de deux volets : le premier vise à présenter les grands moments de l'histoire italienne jusqu'à l'Unité ; le second illustrera les points forts de l'histoire italienne à travers des extraits cinématographiques.

Indications bibliographiques

À lire le plus tôt possible afin de commencer le cours en ayant une connaissance générale de l'histoire de l'Italie, un texte au choix entre :

- P. Milza, *Histoire de l'Italie*, Paris, Fayard, 2005
- C. Brice, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2003

En complément : C. Alessandrini, *Civilisation italienne*, Paris, Hachette Supérieur, 2007

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Vittoriano Gallico

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

• **2. Littérature**

Horaire

24 h / 2 h par semaine

Description

Ce cours vise à poursuivre la découverte de la littérature italienne engagée au 1er semestre à travers l'étude d'un genre particulièrement prisé par les auteurs de la Péninsule : la nouvelle. Afin de poser un cadre théorique et historique, il envisagera tout d'abord les évolutions de cette forme narrative, de la *novella* traditionnelle au *racconto* de facture moderne, sur lequel se concentrera ensuite l'analyse. L'essentiel du cours portera en effet sur l'étude de nouvelles italiennes de la fin du XIXe siècle à nos jours : un corpus de textes d'auteurs différents, de Verga, Pirandello à Moravia, Calvino et Buzzati jusqu'à des écrivains contemporains comme Erri de Luca ou Stefano Benni permettra d'offrir un panorama de la nouvelle italienne sur plus d'un siècle. Le choix de textes par définition relativement courts, présentant des thématiques et des styles très divers, permettra aux étudiants à la fois de se familiariser avec des techniques d'analyse, de se confronter aux représentants de grands courants de l'histoire littéraire italienne et d'aiguiser, grâce au plaisir de la lecture d'œuvres brèves mais parachevées, leur curiosité en matière de littérature italienne.

Dans le prolongement du cours, ils sont invités à enrichir leurs lectures personnelles en parcourant des anthologies de nouvelles (XIXe-XXe-XXIe siècles), générales ou monographiques.

Indications bibliographiques

Anthologies Générales

- Asor Rosa (a c. di), *La Novella Occidentale dalle origini a oggi*, 2 vol., Roma, Edizioni Moderne Canesi, 1960
- G. Bellonci (a c. di), *Sette secoli di novelle italiane*, 2 vol., Roma, Gherardo Casini, 1953
- S. Calzone (a c. di), *Cent'anni- Racconti italiani del Novecento*, Torino, Edusco, 2008
- M. Crespo (a c. di), *Racconti di un secolo. Il Novecento italiano*, Torino, Edusco, 1997
- G. Finzi (a c. di), *Novelle italiane. L'Ottocento*, Milano, Garzanti, 1985 ; *Novelle italiane. Il Novecento*, Milano, Garzanti, 1991
- E. Pagliarini, W. Pedullà (a c. di), *I maestri del racconto italiano*, Milano, Rizzoli, 1964
- M. Petrucciani (a c. di), *Novelle italiane. Racconti del Novecento*, Milano, Lucarini, 1987

- E. Siciliano (a c. di), *Racconti italiani del Novecento* [1983], Milano, Mondadori, 1997
- Études**
- AA. VV., « L'Analyse structurale du récit. Recherches sémiologiques », *Communications*, n°8, Paris, Seuil, 1966
 - Asor Rosa, « Un'Italia di racconti », *Nuovi Argomenti*, 5a serie, n°17, janvier-mars 2002, p. 248-253
 - J.-P. Aubrit, *Le conte et la nouvelle* [1997], Paris, Armand Colin/VUEF, 2002
 - AA. VV., *La novella italiana. Atti del Convegno di Caprarola 19-24 settembre 1988*, introd. d'Enrico Malato, t. I, Roma, Salerno Editrice, 1989
 - A. Berardinelli, « Forma e identità del racconto italiano », *Nuovi Argomenti*, 5a serie, n°17, janvier-mars 2002, p. 254-260
 - V. Chklovski, « La construction de la nouvelle et du roman » [1929], in *Théorie de la littérature*, traduit du russe par T. Todorov, Paris, Seuil, 1965
 - L. A. Giuliani, G. Lo Castro (a cura di), *Scrittori in corso. Osservatorio sul racconto contemporaneo*, Soveria Mannelli, Rubbettino Editore, 2012
 - R. Godenne, *La nouvelle française*, Paris, PUF, 1974 ; réédition actualisée La Nouvelle, Honoré Champion, 1995
 - R. Godenne., *Études sur la nouvelle française*, Genève/Paris, Éditions Slatkine, 1985.
 - D. Grojnowski, *Lire la Nouvelle*, Paris, Dunod, 1993
 - G. Guglielmi, « Le forme del racconto » [1988], in ID., *La prosa italiana del Novecento II. Tra romanzo e racconto*, Torino, Einaudi, 1998, p. 3-21
 - M. Guglielminetti, *Sulla novella italiana. Genesi e generi*, Lecce, Milella, 1990
 - Monique Streiff Moretti (a c. di), *Novelle, racconti e testi brevi nella letteratura del Novecento*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 1997
 - Michel Viegnes, *L'Esthétique de la nouvelle française au XXe siècle*, New York/Berne/Frankfurt, Peter Lang, 1989
 - S. Zatti, A. Stara (a c. di), *Un genere senza qualità. Il racconto italiano nell'età della short story*, numéro monographique de *Moderna*, XII, 2, 2010

NB : Une bibliographie détaillée et commentée sera fournie en début d'année.

Professeur.e(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 2h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 2h)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve. Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés. En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le

contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 41). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e.

responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé.

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.